

Visio CoDir LOCCO 14 Fev 22

Participants : Barthès Gérard ; Blein Jean-Louis ; Capbern Patrick ; Falcone Leo ; Ramblière Frédéric, Audouin Laurent , Brugat Mathieu, Isabelle Champtiaux

Excusée : Berger Valérie

Ordre du jour :

- Debrief général AG Ligue,
- Actions suite Séminaire Experts Ligue
- Définitions Priorités CoDir 2022
- Evènement 2025 : échéancier 2022
- PSFT LOCCO 2021/24: suite
- Point Commissions
- Point Subventions
- Points divers: Conduite réunions CoDir, Déclarations tardives Pass'O, Problème des affiliations tardives, mise à jour listes de contacts..

Débrief général AG ligue :

Cf C/R d'AG.

- Développement durable : « Une question pour notre Ligue sera de voir comment supporter les actions de la commission fédérale. » → **Position CoDir : déclinier certaines actions de la commission FFCO.**
- CO urbaine : « Mesures d'aides possibles (cartographie,...) à discuter en CoDir Ligue. » → **Décision CoDir : Subvention Carto Ligue étendue au Tour National des Courses urbaines.**
- ESO/PPO : « La promotion et le développement des ESO/PPO doit passer par les Communautés de Communes ou les Conseils Départementaux; il est suggéré d'identifier des correspondants au sein des collectivités territoriales, et de mettre les demandeurs en rapport avec les structures locales. » → **Position CoDir : Action à prendre au niveau des CD.**
- Formation : « 2 nouvelles actions à lancer sur le suivi des experts, et la formation en VTT'O. »
 - Suivi des experts (dont séminaire experts) → **création d'une sous-commission Suivi des Experts en cours (+ appel à la Commission Carto si nécessaire).**
 - Formation en VTT'O : → **L.Frayssinet pour la carto. Question pour la Commission : comment avoir des formateurs sur la Ligue ?**
- PSFT Locco : → **à finaliser d'ici fin Mars (pour subv. PSF 2022), avec ses annexes, cf point dédié ci-après.**
- Commission Communication : « dont l'un des objectifs est d'améliorer l'ergonomie et le « design » de notre Site LOCCO, ne pourra pas avancer sur ce point sans l'implication de 1 ou 2 licenciés motivés. Il est donc demandé à tous les clubs de rechercher des volontaires. » → Possibilité de formation à l'étude. **Licenciés à solliciter (TOAC, FINO, CCIO, ...)**

- Inscriptions via le site FFCO; « pour les stages, cette possibilité a déjà été demandée par notre Ligue, mais pas acceptée par la FFCO, du fait de l'hétérogénéité des informations demandées. Cette question pourra être resoumise. » → **Lister les infos principales concernées (niveau de couleur, CN, commentaires,...) action Fred.**
- Année scolaire vs année civile : Position LOCCO (en vue AG FFCO): 39% pour un passage à l'année scolaire, 61% pour le maintien de l'année civile.
- Tarifs pass'O : adoption de l'option 2 à partir de 2022, part Ligue de 0,4€ Pass découverte, 1,2€ Pass découverte famille, et 1,6€ Pass compet.
→ **A prendre en compte dans CdC 2022**
Rappel : Rég VTT'O exonérées de la part ligue sur Pass'O (aide au dvpt VTT'O).

Actions suite au Séminaire Experts Ligue

Cf C/R : pour actions CoDir ou Commissions

- Distances préconisées à rajouter au CdC, se référer au fichier FFCO qui traite le sujet.
→ **Tableaux des plages de distances recommandées et des rk catégories à annexer au CdC ou mettre un lien vers le doc (cf doc renvoyés par Laurent et Léo).**
- Check list CCR/TR à distribuer aux TR et CCR par le DAR (remarque : Checklist pas dispo, donc mettre sur l'espace ressource de la ligue) → **doc à envoyer par Leo + à rajouter à l'échéancier DAR.**
- Choisir ses poseurs et leur expliquer leur rôle (fiche explicative à intégrer dans check list TR) → **action Comm. Formation.**
- Le TR devrait être évalué systématiquement par le CCR, d'après le formulaire FFCO : doit-on faire cela dans la ligue ? → **action sous-commission Suivi des experts.**
- Faut-il définir une distance max Accueil/Départ ? → **Non, à régler au cas par cas par TR/CCR/DAR.**
- Rôle de délégué des DAR : que faire pour y pousser ? → **Rappel à chaque DAR avant sa course (action comm. Calendrier).**
- Mise ou non course au CN : question clé à se poser : y a t il eut équité dans la course ? (pas besoin de réclamation ; mais une réclamation peut aider les arbitres à prendre des décisions). Jury technique peut être mis en place pour aider ; ou demander avis à la Commission arbitre a posteriori → **à rajouter à l'échéancier DAR**
- Formulaire DAR : Manque colonne commentaires sur formulaire à remplir par les arbitres → **formulaire DAR LOCCO à modifier (action Patrick)**
- DAR doit s'assurer de la liaison TR/CCR : rappeler au CCR qu'il travaille bien avec le TR. → **à rajouter à l'échéancier DAR**
- Carto : Retour aux clubs sur leurs cartes : à faire si les clubs sont partants (sujet délicat => protocole à respecter) :
 - o **La commission propose un retour (action Commission Carto)**
 - o **Si le club accepte, la commission envoie l'analyse.**
- Travail à faire en amont (=> pour les courses à venir)
 - o Les traceurs/CCR peuvent faire appel à la commission carto.
 - o Les contrôleurs et DAR doivent pouvoir dire si la course est acceptable au CN : question à se poser : carte suffisamment claire pour que la course soit équitable (trop de défauts) ? Inciter les clubs à reprendre à zéro si carte obsolète. → **à rajouter à l'échéancier DAR**
- Un article LOCCO'Com sur ce Séminaire sera prévu (**Action Laurent**)

- Participation trop faible au Séminaire → **réflexion à prévoir par la sous-commission Suivi des experts.**

Définitions Priorités CoDir 2022 :

Quelles priorités 2021 à reconduire ?

- Commission communication à renforcer
- Poursuite du développement VTT'O
- Faisabilité de l'organisation d'un évènement majeur par la Ligue

Quelles nouvelles priorités ? (cf AG Ligue)

- Décliner certaines actions de la commission Développement Durable FFCO
- Aide aux départements excentrés à déployer.
- Actions suite au Séminaire Experts

Evènement 2025 : échéancier 2022

Cf doc joint amendé en séance

P.O. (Mathieu) : 3 nouvelles cartes prévues (Dorres, Porté-Puymorens, Les Angles) ; terrains souvent communaux.

O'Cerdanya serait prévu en 2024 → **A clarifier (action Mathieu).**

Prochaine étape pour le 10 mars : définir les zones potentielles sur cartes IGN, et les équipes de visites (Action Mathieu, Patrick, Isabelle, avec club ou CD locaux).

Mathieu B + Christophe C comme équipe pour visiter les terrains pour la zone P.O.

Il faudrait identifier 2 ou 3 pers ayant vu tous les terrains.

Mise en place d'un Comité d'organisation provisoire pour 2022:

- CoDir (sauf Fred, déjà impliqué dans préparation d'un CF 2023)
- + membres des équipes locales aux étapes clés.

Réunions calées sur les étapes 2022, séparées des réunions CoDir.

PSFT LOCCO 2021/24:

Convention-Cadre FFCO/DTN/Ligue à finaliser et signer d'ici fin Mars (pour subv. PSF 2022), et les annexes annuelles:

- ANNEXE 1 : **Projet Sportif Fédéral Territorial** (avec les complémentarités Ligue/CD/Clubs) ;
- ANNEXE 2 : Liste des référents régionaux par thématique
- ANNEXE 3 : Programme annuel régional des actions relatives à la diversification des pratiques
- ANNEXE4 : Programme annuel régional des actions relatives à la formation fédérale
- ANNEXE 5 : Programme annuel régional des actions relatives à la structuration territoriale
- ANNEXE 6 : Indicateurs d'évaluation en fonction des objectifs définis
- ANNEXE 7 : Liste du support FFCO DTN prévu sur l'année, hors PSF (exemple : préparation de la détection, participation à un RDE, subvention cartographie, formation moniteur décentrée, aide ponctuelle à un nouveau club...)

Action Patrick : organiser la compilation de ce doc pour fin Mars.

Point Commissions

- Comm. Sportive :
 - Démission Fred (merci à lui pour sa contribution pour les années passées), arrivée de Ludo Ruiz.
 - Mise à jour 2022 du CdC : les modifications sont agréées en séance.
 - Dep. CN Ressort du 14/3 reportée à 2023 (obligation Pass)
 - Demande de dérogation envoyée pour champ de Ligue LOCCO, rejetée par la FFCO, mais sans précisions ni arguments.
Rappel du nombre de circuits :
LD : Champ F : 22 ; recommandation FFCO Champ. ligue : 10 ; demande Locco Champ. ligue : 8
MD : Champ F : 17 ; recommandation FFCO Champ. ligue : 11 ; demande Locco Champ. ligue : 7
Sprint: Champ F : 12 ; demande Locco Champ. ligue : 4
- Position CoDir :
 - Soulever à l'AG FFCO (questions ligues) le point des départs libres pour une ligue étendue (covoiturage), et du nombre de circuits.
 - Précisions et arguments à demander à la FFCO sur leur rejet.
 - Pour le champ. de Ligue LD 2022 (28 mars) :
 - OK pour horaires de départs par tirage au sort (1^{ère} course le samedi) ;
 - On reste sur la liste des 8 circuits actuels (traçage terminé, pas d'argumentation disponible, et nombre proche de la recommandation FFCO).
 - On essaie d'ajuster la répartition des catégories par circuits → **Action Comm. Sportive avant le 22 Février** (1^{ère} invitation)
 - Problème de la faible participation aux derniers Champ. de ligue : faut-il imposer 2 courses pour les champ. de ligue (MD, LD) à partir de 2023 ? discussion reportée.
 - Message aux clubs pour recevoir leurs demandes de qualif exceptionnelle au titre du quota administratif (pour fin Fev.) ; → **Action Comm. Sportive**
 - Facture médailles jeunes du champ de ligue MD : 28€ → validé par CoDir.
- Comm. Jeunes :
 - HNOcc : Identification du Groupe « Perfo » pour 2022/23 : critères FFCO + être dans le 1^{er} 1/3 d'un Champ de France (LD, MD, Sprint).
- Communication :
Locco'Com à prévoir pour Février.

Action Laurent : Liste des membres de commissions à mettre à jour.

Point Subventions (Gérard)

- Région 2020/21 :
 - Matériels : justificatif fourni ; versement reçu en totalité.

- Fonctionnement : 40% des dépenses prévues réalisées (COVID), donc 40% de l'aide Région attribuée (2014€ au lieu de 5000€).
- PSF 2021 :
 - ETR : 700€ prévu, 1029€ dépensés ;
 - Formation : 1500€ prévu, 827€ dépensés.
 - Jeunes : 5000€ prévus, 2438€ dépensés (+1877€ début 2022).
 - VTT'O : 1000 € prévus, 577€ dépensés.

Points divers:

- Conduite réunions CoDir : discussion reportée
 - Déclarations tardives Pass'O 2021 : Absolu et Big'O65 rappelés à l'ordre par FFCO.
 - Problème des affiliations tardives : pousser à des affiliations en Avril au plus tard.
 - Mise à jour listes de contacts : envoyer à tous (**action Patrick**).
 - Tarifs du Champ. de ligue MD du 13/2 :
 - Pénalité : 2€ pour inscription tardive appliquée des NL.
 - +1€ par rapport aux tarifs Locco : est-ce justifié (toilettes ou secours) ?
- Action J-Louis (DAR) : à clarifier.**